

SECTION 1. L'IDENTIFICATION

Identificateur de produit	EZ-Gro Cyto
Autres moyens d'identification	Aucun
Utilisation recommandée	Applications d'engrais et de mélanges
Restrictions sur l'utilisation	Aucun Connu
Identificateur de fournisseur	EZ-Gro, 605 Justus Drive, Kingston, Ontario, Canada K7M 4H5 Téléphone:613-384-8882, Télécopieur:613-384-0662, info@ez-gro.com
Numéro de téléphone d'urgence	Centre antipoison de l'Ontario 1-800-268-9017

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme de communication des dangers des États-Unis (HCS 2012).

Classement	Aucun
Éléments d'étiquette	Aucun
Mot de signal	Attention
Mentions de danger	En raison d'un faible pH, il peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.
Mises en garde	
Prévention	Tenir hors de portée des enfants et des animaux. Portez des vêtements de protection, des gants, une protection oculaire et respiratoire lors de la manipulation du produit. Éviter la rentrée dans les 12 heures suivant l'application foliaire. Ne laissez pas l'eau de rinçage contaminer les cours d'eau, les étangs et les lacs, car la vie aquatique peut être mise en danger. Pour les utilisations terrestres, ne pas appliquer directement sur l'eau ou sur les zones où il y a de l'eau de surface ou sur les zones intertidales sous la ligne des hautes eaux moyennes. Ne raccordez pas un système d'irrigation (y compris des serres) utilisé pour l'application de pesticides au réseau public d'approvisionnement en eau.
Réponse	En cas d'exposition, d'inquiétude ou de malaise, communiquez avec un fournisseur de soins de santé.
Magasin de stockage	Conserver enfermé dans son contenant d'origine, dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient hermétiquement fermé.
Élimination	Éliminer le contenu et le contenant conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 3. RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPOSITION ET L'INGRÉDIENT

Ingredient	Other Names	CAS Number	Proportion in Final Product
Kinetin	Cytokinin	525-79-1	0.9%

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Contact un fournisseur de soins de santé s'il est exposé, préoccupé ou se sent mal.

Après Inhalation	Move à l'air frais et garder à l'aise.
Après le contact avec la peau	Conserver enfermés dans l'original Laver abondamment à l'eau. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
Après le contact visuel	Rincez à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et continuez à rincer.
Après l'ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

En raison d'un faible pH, il peut provoquer une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Soins médicaux immédiats et traitement spécial

Aucun connu

SECTION 5. LUTTE CONTRE LES INCENDIES**Supports d'extinction**

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Écume. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont à privilégier. Les mousses synthétiques à usage général (y compris l'AFFF) ou les mousses protéinées peuvent fonctionner, mais seront moins efficaces.

Dangers particuliers découlant du produit

Aucun connu.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Aucun connu.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser des procédures de travail sécuritaires standard, y compris l'utilisation de vêtements de protection, de gants, de protections oculaires et respiratoires. Laver soigneusement après utilisation. Si les vêtements sont contaminés, lavez-les avant de les réutiliser. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols, utilisez uniquement dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants et des animaux. Évitez d'entrer dans les 12 heures suivant le déversement.

Précautions environnementales

Ne laissez pas l'eau de rinçage contaminer les cours d'eau, les étangs et les lacs, car la vie aquatique peut être en danger.

Pour les utilisations terrestres, ne pas appliquer directement sur l'eau ou sur les zones où il y a de l'eau de surface ou sur les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.

Ne raccordez pas un système d'irrigation (y compris des serres) utilisé pour l'application de pesticides au réseau public d'approvisionnement en eau.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Portez des vêtements de protection, des gants, une protection oculaire et respiratoire. Absorbent les déversements pour éviter d'endommager les matériaux. Éliminez le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Utiliser des procédures de travail sécuritaires standard, y compris l'utilisation de vêtements de protection, de gants, de protections oculaires et respiratoires. Laver soigneusement après utilisation. Si les vêtements sont contaminés, lavez-les avant de les réutiliser. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Éviter de réintroduire dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application foliaire.

Conditions d'entreposage sécuritaire

Tenir hors de portée des enfants et des animaux. Conserver sous clé dans un endroit bien ventilé. Gardez le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**Limites d'exposition à la profession**

Éviter de réintroduire dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application foliaire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Du visage recommandées.

Protection de la peau

Vêtements et gants de protection de la peau recommandés.

Protection respiratoire

Protection respiratoire recommandée.

Pratiques de travail

Utiliser des procédures de travail sécuritaires normalisées.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide clair à brun foncé
Odeur	Légèrement sucrée
Seuil d'odeur	Non disponible
pH	2,1 – 2,5
Point de fusion/congélation	Estimé à 0 °C / 32 °F
Point d'ébullition/plage d'ébullition initial	Estimé à 100 °C / 212 °F
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Inflammabilité supérieure/inférieure ou limites d'exposition	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible
Densité relative (eau = 1)	Non disponible
Solubilité	Soluble
Coefficient de partage, n-octanol/Eau (log/K_{ow})	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité & Stabilité chimique**

Ce produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'entreposage, d'utilisation et de transport.

Possibilité de réactions dangereuses, de conditions à éviter et de matériaux incompatibles

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être produits.

SECTION 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Voies d'exposition probables**

L'inhalation	Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation.
Le contact visuel	Peut causer une irritation.
Ingestion	Peut causer une irritation.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Éviter le rejet dans les sources d'eau.
Persistence et dégradabilité	Non disponible.
Potentiel bioaccumulable	Non disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Autres effets indésirables	Aucun connu.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Rincez l'emballage et jetez l'emballage et le produit conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

CHAPITRE 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Non réglementé en vertu de la réglementation canadienne sur le TMD. Non réglementé par la réglementation du DOT des États-Unis.

CHAPITRE 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Canada - Liste intérieure des substances (LSN) / Liste extérieure (LE)**

Tous les ingrédients sont énumérés sur la LIS/LE ou exemptés.

États-Unis - Loi sur le contrôle des substances toxiques (LSCM)

Les ingrédients sont soit énumérés dans l'inventaire de la TSCA, soit exemptés.

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de préparation

Décembre 2023